

Deux évènements à Amayé !

• Tout d'abord, le samedi 24 septembre, de 12h à 18h, ainsi que le dimanche 25 de 10h à 17h, vous êtes tous conviés à la salle communale pour honorer de votre présence la 1^{ère} édition de : **EXPO'OSONS !**

En effet, dix de nos concitoyens ainsi que deux voisins proches ont accepté de présenter leur art, leurs passions !

Vous pourrez admirer les peintures de Jacques Dolley, de Nicole Duvelleroy, de Joëlle Pinchard, de Micheline Pottier. Les photographies de Michel L'hostis et d'André Mangion. Les poteries de Joël Chocard et les bois tournés d'Alain Marie. Les collections d'objets usuels du XIX^{ème} siècle de René Caillot et de Simone Mazier ainsi que les costumes normands et les techniques spécifiques propres à réaliser des reconstitutions fidèles de Marie-France Marie. Enfin les présentations d'art floral de Delphine Turoche !

Bien évidemment, l'entrée sera libre, aussi ne vous privez pas du plaisir que vous procurera cette belle exposition.

Nous vous attendons donc nombreux et nous vous souhaitons à tous, d'ici là, une très bonne rentrée.

Marc Boilay

• Ensuite, l'association « Le Sport à Amayé sur Orne » LSAO (Christophe Forant et Hervé Bernier) et le club de VTT de Noyers/Missy ont souhaité relancer cette année : **LA FRANCESCO MOSER !**

Le dimanche 9 octobre 2011, Francesco Moser, Gilberto Simoni, Raymond Martin, Richard Vivien, Claude Carlin, Vincent Barteau et Thierry Marie seront présents pour cette nouvelle édition.

L'évènement se déroulera, comme à son habitude, sur la commune d'Amayé sur Orne à proximité du Pont du Coudray et du complexe sportif.

Vous y trouverez un village partenaire, un stand de restauration (mis en place à partir du samedi soir), un espace médicalisé, une exposition de véhicules sportifs, une présentation de véhicules du Paris-Dakar 2010 et le car podium du Conseil Régional avec la présence de Gérard Gaunelle.

Le programme de la journée :

Le matin : - Parcours Family : 10 kms (départ 10 heures)

- Parcours Bleu : 25 kms et 500 mètres de dénivelé (départ 9 heures)

- Parcours Rouge : 35 kms et 700 mètres de dénivelé (départ 9 heures)

- Parcours Noir : 53 kms et 1 150 mètres de dénivelé (départ 8 heures 30)

12h00 : remise des lots pour les différentes randonnées

L'après-midi : championnat régional UFOLEP ouvert à tous, licenciés ou non, toutes catégories, départ 13h30.

17h15 : remise des récompenses pour toutes les catégories.

LSAO compte sur votre présence pour vous faire (re)découvrir cet évènement de grande ampleur pour notre région Basse-Normandie. Modalités d'inscription : soit par Internet, soit sur papier avec bulletin à télécharger sur le site : <http://lsao.jimdo.com/la-francesco-moser/>



Important

Pour raisons de santé, monsieur le Maire ne pourra assurer ses fonctions pendant quelque temps. Les adjoints assurent la suppléance depuis le premier septembre et ce jusqu'au retour de Sylvain Colino. Nous lui souhaitons tous un bon rétablissement !

Le conseil municipal.



Listes électorales

Les nouveaux arrivants sur la commune et les jeunes qui auront 18 ans avant le 29 février 2012 ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour s'inscrire sur les listes électorales. Ils doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nouveau : vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale par Internet. Rendez-vous sur le site « mon service public.fr ».

Actualité municipale

- En 2010, la cantine scolaire a servi 13 852 repas. Ces repas sont livrés par le SIGRSO qui a décidé d'augmenter ses prix à compter du mois de septembre. Pour cela le conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation du prix des repas de 15 centimes. Ce qui porte le repas en maternelle à 3,70 € et le repas en primaire à 3,80€. Pour mémoire, le coût réel supporté par la commune est de 5,80 € le repas. Les comptes de la garderie sont, quant à eux, équilibrés (excédent de 304 € destiné à l'achat de nouveaux jeux et jouets). Le prix de la demi-heure reste donc à 0,80 €.
- Compte-tenu des frais de fonctionnement de la salle communale constatés après plus d'une année d'utilisation, le conseil municipal a voté à l'unanimité les nouveaux tarifs de location, applicables au 1^{er} janvier 2012, suivants : week-end : 260 € (200 € auparavant). Vin d'honneur 130 € (100 € auparavant). Associations : 100 € avec une manifestation gratuite (pas de modification).
- Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité la demande de rétrocession des voies du lotissement « Le Clos du Château ». Seront associées à cette procédure l'impasse de l'Oseraie et la partie de la rue Alphonse Allais restées dans le domaine privé.
- L'association des anciens combattants a déposé en mairie une demande de déplacement du monument aux morts pour des raisons de sécurité lors des cérémonies. Considérant que des dispositions alternatives de sécurité sont prises à chaque cérémonie (barrières, présence des forces de l'ordre ...), considérant que le coût de ce transfert est trop élevé (plusieurs devis ont été établis) au regard des priorités actuelles de la commune, considérant enfin que la présente implantation de ce monument relève d'un choix historique dont il est difficile de ne pas tenir compte, le conseil municipal refuse de déplacer le monument aux morts à l'unanimité moins deux abstentions.



Personnel communal

- Mme Ory, adjointe administrative à temps partiel (12 heures) de Mme Hommet, notre secrétaire de mairie, nous a quittés suite à la mutation de son époux. C'est maintenant Mme Peggy Guesnon qui assure l'accueil à la mairie, nous lui souhaitons la bienvenue à Amayé !
- L'ensemble du personnel communal (très attentif sur la photo ci-contre) a suivi une formation aux premiers secours de 10 heures sur trois séances au terme de laquelle chacun s'est vu attribuer le PSC1 (premier secours civique niveau 1). Ce diplôme leur donne la compétence nécessaire pour, en premier intervenant, dispenser tous les gestes de secours nécessaires.

Football

La saison a repris au FC2O (Football Club Orne et Odon), club qui fédère les communes d'Evrecy, d'Esquay Notre Dame, d'Amayé Sur Orne, de Sainte Honorine du Fay et de tous les hameaux avoisinants.

N'hésitez pas à consulter le site Internet : <http://www.fc2o.com>, vous y trouverez différents articles sur la saison actuelle ou passée, des photos et tous les renseignements pratiques utiles. Vous pouvez également contacter M. Grenier, responsable de l'école de foot, au 06 82 07 90 56.

A noter : si vous êtes passionnés par le foot, le FC2O recherche des bénévoles ! Vous pouvez contacter Régis Olivier, le président, au 06 50 44 82 72.



Covoiturage

Il est facile d'affirmer que les carburants sont de plus en plus chers, le covoiturage est une réponse possible ! Je vous engage donc à consulter le site www.covoiturage-basse-normandie.fr pour permettre à ceux qui le souhaitent de trouver des personnes avec qui covoiturer !

Si vous voulez nous faire part de vos expériences dans ce domaine n'hésitez pas à le faire savoir en mairie. Avec votre accord nous les ferons paraître dans une prochaine gazette.

A bientôt, Marc Boilay

Repas des Aînés

Le banquet donné en l'honneur des Aînés de notre commune, organisé par le CCAS (centre communal d'action sociale), aura lieu le dimanche 2 octobre à l'auberge du Pont de Brie à Goupillères (trajet en bus). N'oubliez pas de retourner en mairie le coupon reçu avec votre invitation avant le vendredi 23 septembre !

Collaboration avec l'école

D'une part, il se trouve que Mme Gonzales, qui assurait une étude surveillée auprès d'élèves de l'école d'Amayé le lundi et le jeudi de 17h30 à 18h a donné sa démission suite à son départ de notre commune.

D'autre part, le conseil municipal ayant entendu dire que des personnes seraient intéressées pour assurer bénévolement ces surveillances fait appel à candidature, après en avoir délibéré. Les personnes volontaires devront se présenter à la mairie pour s'inscrire avant le 10 octobre. Les candidatures seront étudiées et retenues en fonction des besoins.

Le conseil municipal

Personnalité

Alain Gergaud, habitant d'Amayé, produit et anime depuis la rentrée une nouvelle émission de radio sur R.C.F. (94,9 FM). « Croque-Musiques » vous propose de déguster, avec un artiste prestigieux ou un jeune talent à révéler, des morceaux choisis de la musique classique et ce deux fois par mois, le vendredi, à 20h (23 septembre, 7 et 21 octobre ...) pour un format court de 25 minutes.



Réunions publiques : le bilan

21 habitants présents lors de la dernière réunion publique, le 29 juin (soit 58 présents sur l'ensemble des quatre réunions). Les points abordés restent les mêmes qu'aux précédentes réunions avec toutefois un échange long, et parfois passionné, sur la future implantation de l'antenne relais téléphonique sur le site de la station de retraitement des eaux usées. En effet, des habitants s'interrogent quant aux effets négatifs sur la santé que pourrait engendrer cette antenne. Pour cela, M. le Maire s'est engagé à faire scrupuleusement respecter les normes en vigueur à travers des tests de contrôle réguliers commis par un organisme indépendant.

De façon générale il ressort de ces quatre réunions les points suivants :

- la nécessité de mettre en place des aménagements sur la commune pour limiter la vitesse routière et garantir la sécurité des piétons. La commission urbanisme (présidée par M. Courant) et la commission travaux (présidée par M. Blin) travaillent actuellement sur ce dossier. La difficulté principale étant le coût très important de ce type d'aménagement. Il s'agit donc de trouver des solutions à la fois efficaces et peu onéreuses (quelques pistes dans la gazette 19).

- la volonté d'embellissement de la commune par un meilleur entretien et un fleurissement plus ambitieux. Pour cela le conseil municipal a mis en place une politique qui permet à nos deux agents techniques, François Lucas et Jean-Michel Renée, de travailler dans les meilleures conditions possibles (formations, renouvellement et amélioration de leurs équipements, embauche d'un saisonnier sur certaines périodes de l'année, partenariat avec une école d'horticulture ...). Cependant, comme le montre l'exemple de communes avoisinantes, un comité de fleurissement composé de bénévoles serait d'une aide très précieuse.

- une communication parfois insuffisante. Lors des réunions publiques, il est ressorti un nombre important de désagréments particuliers qui auraient pu être plus facilement résolus si la mairie en avait été informés rapidement (barrières mal placées, écoulements d'eaux, regards bouchés, trous divers, problèmes d'éclairage ...). Mme Hommet, notre secrétaire de mairie, est maintenant secondée par Mme Guesnon, un répondeur est disponible aux horaires de fermeture de la mairie, l'adresse mail de la mairie est indiquée en fin de gazette, n'hésitez pas à nous signaler le moindre de ces désagréments qui peuvent, certes, paraître insignifiants mais qui posent de réels problèmes à ceux qui les subissent.

- des problèmes de voisinages qui perdurent. Entretien des haies, respect des limites de propriétés, aboiements des chiens, feux, tontes le dimanche, bruits ... Les nombreux rappels à l'ordre publiés dans la gazette ne résolvent malheureusement pas tous ces problèmes. Il est rappelé que, même si la médiation entre voisins doit être la première démarche, le conseil municipal saura faire respecter la loi et le bien-être de chacun sur la commune, en partenariat avec les forces de gendarmerie si nécessaire.

En conclusion, le bilan de ces quatre réunions publiques reste positif, malgré une participation qui peut sembler faible. En effet, elles ont permis au conseil municipal d'être bien informé de vos priorités pour les quelques années à venir tout en offrant des débats enrichissants pour tous.

Les journées festives de vos commerçantes !

Martine (le Panier Sympa, à gauche sur la photo)) fête ses deux années d'activité du 28 septembre au 9 octobre et vous offre chaque jour 2 paniers garnis à gagner par tirage au sort.

Aline (Aline et Vous, à droite sur la photo) fête la semaine de la coiffure du 3 au 8 octobre. Les adultes pourront gagner des lots (stylos, produits, coupes de cheveux) et les enfants peuvent participer en apportant un dessin contre un paquet de bonbons et une coupe de cheveux (tirage au sort).

Et ce n'est pas tout ! Le cadeau commun sera un baptême de l'air pour deux personnes à gagner par tirage au sort (un baptême par commerce). Martine et Aline vous souhaitent bonne chance à toutes et tous !



APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école élémentaire d'Amayé/Maizet vous informe qu'au titre de l'exercice 2010-2011 le total des bénéfices réalisés grâce aux différentes manifestations (marché de Noël, vente de sapins, commande de sacs à course, foire à la puériculture, kermesse) s'élève à 3 090 €.

La kermesse de juin qui a réuni sous un soleil rayonnant une foule inattendue (dont 191 personnes au repas) dans une ambiance remarquable a rapporté 1 789 € de bénéfices.

Conformément aux statuts de l'association, l'APE versera à l'école pour aider à financer les sorties pédagogiques et les spectacles des enfants au cours de l'année scolaire 2011-2012 la somme de 5 040 € (bénéfices + subvention mairie). L'APE remercie très sincèrement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps cette année pour nous aider à organiser les différentes manifestations ainsi que tous les parents qui nous ont apporté des lots pour la kermesse.

Comme chaque année, une assemblée générale est prévue pour la constitution du nouveau bureau et donc la survie de l'association. Sans nouveaux membres, l'APE ne peut exister. Ce qui ne serait pas une bonne nouvelle pour nos enfants. Si vous souhaitez vous investir, rendez-vous à la Maison des Tilleuls à 20h30 le vendredi 23 septembre prochain. Vous serez toutes et tous chaleureusement accueillis !



« Au joli Pont du Coudray », un nouveau commerçant à Amayé !

Fort de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'événementiel, Philippe Lemaitre, originaire de Fontaine-Etoupefour, est le nouveau gérant de la salle située au Pont du Coudray (côté droit en entrant à Amayé, photo ci-contre). Arrivé en juin, M. Lemaitre y a tout d'abord entrepris de très importants travaux de rénovation, notamment dans l'isolation phonique et thermique, avant de la rebaptiser : « Au joli Pont du Coudray ». Et ce n'est pas tout car l'aspect visuel extérieur reste encore à figoler.

M. Lemaitre vous propose une salle en location pouvant accueillir jusqu'à 140 personnes avec une cuisine professionnelle (libre choix du prestataire de service),

tout le mobilier de réception, une sonorisation avec jeux de lumières intégrés, une piste de danse en chêne de 70 m² et des possibilités d'hébergement.

De plus, tous les vendredis soirs, place à la rétro-danse ! Du tango à la salsa, de la country au rock, Au joli Pont du Coudray est l'endroit idéal pour passer une bonne soirée entre amis, toutes générations confondues ! (Entrée 10 € avec une consommation, restauration rapide sur place, réservations possibles).

Enfin, suite à l'afflux de demandes, et avec le souvenir en mémoire de ses parents dansant à la guinguette du Pont du Coudray, M. Lemaitre vous proposera à partir du mois d'octobre, tous les dimanches après midi, un thé dansant.

Vous trouverez le programme des rétro-danse affiché à l'entrée mais également sur le site www.aujolipontducoudray.com ou en téléphonant au 02 31 80 53 12 ou au 06 79 04 61 38.



Rentrée scolaire

158 élèves pour cette rentrée scolaire à l'école élémentaire d'Amayé/Maizet et une nouvelle salle de classe rénovée par nos agents cet été.

Les effectifs sont stables (5 élèves de moins que lors de la rentrée 2010) mais la perte d'une classe induit des effectifs par classe plus lourds : 29 enfants en petite section/moyenne section, 30 en moyenne section/grande section, 22 en CP, 20 en CE1, 28 en CE2/CM1 et 29 en CM1/CM2.

La cantine fonctionne également à flux tendu. Les deux services sont actuellement à peine suffisants pour les 118 enfants régulièrement présents, d'autant plus que la proportion de petits est importante. Pour cela, des ajustements dans l'organisation sont en cours.

La bibliothèque de l'ICL

Vous accueillez le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 11h à 12h30 avec un choix de livres renouvelés grâce à vos prêts et à vos dons !!! Tous ceux qui ont aimé un livre et qui veulent le faire partager sont bien sûr attendus à la bibliothèque. Nous rappelons qu'un système de prêt a été mis en place : sont souhaités des livres récents qui sont laissés à disposition pour une durée de six mois.

Les séances très appréciées de "BEBES LECTEURS" reprennent le 1^{er} octobre à 11h à la Maison des Tilleuls ainsi que chaque premier samedi du mois.

L'équipe des bénévoles vous attend et compte sur vous pour redonner vie à notre bibliothèque. Une journée PORTES OUVERTES est en préparation ; la date vous en sera communiquée ultérieurement par la gazette et par affichage à la supérette.



Comité des fêtes

Ensemble pour une nouvelle année !

Après un été "légèrement humide" c'est un accueil chaleureux qui vous attend au sein du comité.

La saison s'est clôturée par deux sorties : le 9 juillet à Tatihou (voir photo ci-contre) et le 27 août à Versailles. Très différentes, ces deux journées se sont déroulées dans une ambiance sympathique de découverte et d'échanges.

Avec la rentrée, le plaisir de se retrouver dans les activités que nous vous proposons :

Le tarot les 1ers jeudis du mois. **La rando** chaque jeudi. **La gymnastique** le lundi et le jeudi. **Le tennis de table** le mardi. **Le club rencontre** le mardi (1/2). **La pétanque** le mardi et le vendredi. **L'initiation à l'art floral** le dernier mardi du mois (le tarif cette année : 70 euros, payable en deux fois).

Pour le cours du 27 septembre il est impératif de s'inscrire le 25 au plus tard afin de prévoir l'achat des fleurs : coût 7 euros 50.

Nous essayons d'organiser un cours de **danse orientale** le mercredi après-midi, nous vous informerons prochainement.

Nous vous proposons également un service "location de vaisselle".

Nous réunirons notre **assemblée générale** le vendredi 7 octobre à la Maison des Tilleuls à 20h30.

Venez nous rejoindre au conseil d'administration. Pour présenter sa candidature et/ou voter, il faut être à jour de son adhésion.

Nous vous informerons de nos projets, vos idées sont les bienvenues. Ensemble faisons vivre notre village, à bientôt !

Pour tous renseignements vous pouvez appeler :

Michel, 02 31 80 58 84. Mauricette, 02 31 26 78 48. Evelyne, 02 31 97 61 07.



Le comité des fêtes

Mairie :

Accueil par Mmes HOMMET et GUESNON lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.30.22.05 N° d'urgence : 06 45 17 47 56 Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

